

BATLA MINERALS SA

COMPTES CONSOLIDES

—

31 MARS 2008

# BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2008

(en milliers d' euros)

	mars-08	mars-07
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Ecarts d'acquisition	5 448	3 543
Immobilisations incorporelles	1 633	2 779
Immobilisations corporelles	2 198	1 938
Immobilisations financières	987	672
Titres mis en équivalence		
<b>Total de l'Actif Immobilisé</b>	<b>10 266</b>	<b>8 932</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours	227	282
Créances clients	2 357	451
Autres créances	759	81
Actifs d'impôts différés	1 513	31
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 825	21
Charges constatées d'avance	12	21
<b>Total de l'Actif Circulant</b>	<b>9 693</b>	<b>887</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>19 959</b>	<b>9 819</b>
	mars-08	mars-07
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 350	4 000
Prime d'émission	16 796	
Réserves consolidées	-596	
Ecart de conversion	-4 263	-119
Résultat Consolidé	53	-596
<b>Capitaux Propres</b>	<b>17 340</b>	<b>3 285</b>
Intérêts hors groupe	0	
Résultat hors groupe		
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions	77	51
<b>Total des Provisions pour Risques &amp; Charges</b>	<b>77</b>	<b>51</b>
<b>DETTES</b>		
emprunts et dettes financières	1 230	4 620
Concours bancaires		900
Dettes fournisseurs	189	741
Dettes fiscales et sociales	1 123	222
Passifs d'impôts différés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>Total du Passif Exigible</b>	<b>2 542</b>	<b>6 483</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>19 959</b>	<b>9 819</b>

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2008

(en milliers d' euros)

	mars-08 (12 mois)	mars-07 (4mois)	mars-07 (12 mois) Pro forma
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>7 233</b>	<b>1 288</b>	<b>4 251</b>
Chiffre d'affaires	7 270	1 122	4 215
Autres produits d'exploitation	-37	166	36
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 759</b>	<b>1 814</b>	<b>2 978</b>
Achats matières		10	17
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	2 603	913	1 846
Impôts, taxes	7		0
Salaires et traitements	746	253	569
Charges sociales	22	1	0
Dotations aux amortissements	1 115	614	430
Dotations aux provisions	49	6	0
Autres charges d'exploitation	217	17	116
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 474</b>	<b>-526</b>	<b>1 273</b>
Produits financiers	940	5	27
Charges financières	191	29	35
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>749</b>	<b>-24</b>	<b>-7</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>3 223</b>	<b>-550</b>	<b>1 266</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-537</b>	<b>30</b>	<b>396</b>
Impôts	966	45	500
Amortissements des écarts d'acquisition	1 667	31	1 450
Résultat des sociétés mises en équivalence			
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>53</b>	<b>-596</b>	<b>-288</b>
Résultats minoritaires	0	0	
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>53</b>	<b>-596</b>	<b>-288</b>
Résultat net par action en euros	0,01	-0,15	-0,07

# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 2008

(en milliers d' euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	En K€	mars-08	mars-07
<i>Résultat net</i>		53	-596
+ Dotation aux amortissements et provisions		1 163	620
- Amortissement des écarts d'acquisition		1 667	31
- Impôts différés		-219	-29
- Plus value sur cession d'actifs		36	-30
<i>Capacité d'autofinancement</i>		2 700	-4
+/- Variation nette d'exploitation		-2 778	-126
+/- Variation nette hors exploitation		-5 964	187
<b><i>Flux de trésorerie liés générés par l'activité</i></b>		<b>-6 042</b>	<b>57</b>
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles			
- Acquisitions d'immobilisations corporelles		-1 564	-1 562
- Acquisitions d'immobilisations financières		-409	-691
- Acquisitions filiales		-5 192	-3 609
+ Produit des cessions d'immobilisations		102	180
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i></b>		<b>-7 063</b>	<b>-5 682</b>
- Dividendes versés aux actionnaires			
+ Augmentation de capital		18 146	
+/- Variation des écarts de conversion			
+ Augmentation des emprunts			
+/- Variation des autres dettes financières		1 932	4 719
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i></b>		<b>20 078</b>	<b>4 719</b>
<i>Incidence des variations de taux de change</i>		-1 269	27
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>5 704</b>	<b>-879</b>
<b>Trésorerie en début d'exercice</b>		<b>-879</b>	
<b>Trésorerie en fin d'exercice</b>		<b>4 825</b>	<b>-879</b>

# VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 2008

(en milliers d' euros)

	<b>Capital</b>	<b>Prime</b>	<b>Réserves</b>	<b>Ecart Conv.</b>	<b>Résultat</b>	<b>TOTAL</b>
<i>mars-07</i>	4 000			-119	-596	3 285
Affectation			-596		596	0
Augmentation Capital	1 350	16 796				18 146
Autres				-4 144		-4 144
Distribution						0
Résultat de la période					53	53
<b>mars-08</b>	<b>5 350</b>	<b>16 796</b>	<b>-596</b>	<b>-4 263</b>	<b>53</b>	<b>17 340</b>

## REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d' activité. Le Groupe applique, pour ses comptes consolidés, les principes comptables français tels qu' ils ressortent des dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d' application du 17 février 1986 ainsi que définis par le règlement CRC n° 99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

L' entrée en vigueur des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n' a pas eu d' incidence sur les comptes clos au 31 mars 2008. L' analyse des immobilisations n' a pas fait apparaître d' éléments décomposables significatifs. La durée d' amortissement correspond à la durée de vie.

Il s' agit de la première publication des états financiers consolidés du groupe BATLA MINERALS à l' exception des comptes consolidés Proforma du groupe au 28 février 2006, 28 février 2005 et 28 février 2004 et la situation de 6 mois au 30 septembre 2006, publiés à l' occasion de la cotation de la société Batla Minerals SA sur le marché libre d' Euronext Paris.

## INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### Constitution du groupe :

En date du 28 novembre 2006, a été constituée la société BATLA MINERALS par apport de 100% des titres de participations de la société EL NINO MINING valorisés à 4 000 000 euros.

La société EL NINO MINING a bénéficié d' un apport de 47,50 % des actions de la société ALLUVIAL VENTURES en date du 10 novembre 2006 d' un montant de 38 000 000 rands (pour information, le cours du rand fin novembre 2006 est de 0,105 euros).

De façon concomitante, en date du 10 novembre 2006, la société EL NINO MINING a acquis :

- 52,50 % des actions de la société ALLUVIAL VENTURES pour un montant de 41 996 259 rands (dont 44 % via le rachat des sociétés DRUID EXPLORATION et SKIP FAST FOODS),
- 49,00 % des actions de la société ASAPI 1058 pour un montant de 2 900 000 rands payables lors de l' obtention des droits miniers par la société ASAPI, auxquels s' ajoute une somme de 481 333 rands pour le rachat du compte courant des actionnaires sortants,
  
- 49,00 % des actions de la société BOESMANLAND pour un montant de 120 rands auxquels s' ajoutent 154 500 rands pour le rachat du compte de l' actionnaire sortant,
- 49,00 % des actions détenues dans la société FIKZA DIAMONDS pour un montant de 58 rands,

L' activité des sociétés du groupe lors de sa constitution peut être résumée de la façon suivante :

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

---

- La société BATLA MINERALS est un holding financier détenant 100% des titres de la société EL NINO MINING

- La société EL NINO MINING est un holding qui détient, directement et indirectement, l' ensemble des participations en Afrique du Sud et au Lesotho à savoir :

- 100% des titres de la société ALLUVIAL VENTURES
- 100% des titres de la société DRUID EXPLORATION
- 100% des titres de la société SKIP FAST FOODS
- 74% des titres de la société ASAPI 1058
- 49% des titres de la société BOESMANLAND
- 49% des titres de la société FIKZA DIAMONDS.

- Les sociétés DRUID EXPLORATION et SKIP FAST FOODS sont deux sociétés holding détenant chacune 22% de la société ALLUVIAL VENTURES.

- La société ALLUVIAL VENTURES exploite, dans le cadre d' un contrat de sous-traitance et pour le compte du propriétaire des droits miniers, une carrière alluvionnaire et réalise des opérations de terrassement de traitement de la roche afin d' en extraire des diamants.

- La société FIKZA DIAMONDS est une société holding détenant 51% des titres de la société BOESMANLAND.

- Les sociétés ASAPI et BOESMANLAND sont deux sociétés qui détiennent chacune un contrat de droit de prospection minier à l' issue duquel un contrat de droit d' exploitation minier sera conclu si les opérations de recherche et de prospection se révèlent favorable.

Conformément aux dispositions légales en vigueur en Afrique du Sud, ces sociétés sont dans l' obligation de réserver une fraction du capital et des revenus issus des concessions des droits miniers à la communauté noire Africaines sans que cette dernière n' intervienne dans la gestion de l' exploitation des mines. Ainsi, le groupe Batla Minerals détient le contrôle de ces sociétés, ce qui lui permet de les consolider par intégration globale alors qu' il ne détient pas la majorité

### **Evolution du groupe :**

L' évolution du périmètre de consolidation sur l' exercice clos au 31 mars 2008 peut être résumée de la façon suivante :

- La société BATLA RESOURCES a été créée dans l' optique de trouver de nouvelles ressources minérales. Son but est de prospecter, développer et sécuriser de nouvelles concessions (diamant, uranium, coal bed methane, etc...)

- La société HANHEKA SA, Société de droit Sud Africain créée afin de devenir l' opérateur minier pour la concession détenue par Hanheka SPRL en Rép. Démocratique du Congo. Etant donné que l' objectif est de se séparer de cette concession, Hanheka SA est sans activité et vouée à être dissoute.

- La société GREAT FORCE INVESTMENTS 120 a été créée dans l' optique de faire des demandes de droits à prospecter pour le Coal Bed Methane (Méthane de charbon) à Limpopo en Afrique du Sud (1 concession) et de l' Uranium à Fraserburg en Afrique du Sud (5 concessions).

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

- La société BATLA PROPERTIES a été créée dans le but d' acquérir les futurs bureaux pour le management de El Nino Mining et de Batla Resources.
- La société RIVIERA TUNGSTEN détient 49 % des parts de la société BONGANI MINERALS.
- La société BONGANI MINERALS détient des droits de prospection du tungstène.
- La société PADDY' S PAD 1183 détient des droits de prospection d' uranium pour le site de Edenburg.
- La société AUSTIN' S POST détient 25 % de la société PADDY' S PAD et une option pour acquérir 26 %.
- La société BICHERG GRAVELS détient 49 % de la société PADDY' S PAD.

### Périmètre de consolidation :

Sociétés	Informations	% intérêts	Méthode de consolidation
<b>EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2007</b>			
BATLA MINERALS	Société anonyme de droit français au capital de 5 350 000 euros, immatriculée au registre du commerce des sociétés d'Aix-En-Provence sous le numéro 493056162 ayant son siège social 67, cours Mirabeau 13100 AIX-EN-PROVENCE	N/A	Mère
EL NINO MINING	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 600 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2001/019313/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 <sup>nd</sup> floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
ALLUVIAL VENTURES	Société de droit du LESOTHO, enregistrée sous le numéro 2002/394 ayant son siège social c/o Moors Rowland, 15 United Nations Road, Meseru LESOTHO.	100.00%	Globale
DRUID EXPLORATION	Société de droit sud africain constituée sous forme de « close corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n° 1995/005983/07 ayant son siège social à 44 Constantia road, 7800 WINBERG.	100.00%	Globale
SKIP FAST FOODS	Société de droit sud africain constituée sous forme de « private corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n° 2001/048323/23 ayant son siège social à NBS Building, Jone streer, 8301 KIMBERLY.	100.00%	Globale
ASAPI 1058	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2006/00388/07 ayant son siège social 130 Miller street, 7140 WESTERN BAY	49.00%	Globale *
BOESMANLAND DIAMENTE	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2003/010023/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 <sup>nd</sup> floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	74.00%	Globale



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

FIZKA DIAMONDS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2003/010023/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 <sup>nd</sup> floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *
<b>ENTREES EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2008</b>			
BATLA RESOURCES	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2007/010446/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
HANHEKA SA	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2007/015422/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
GREAT FORCE INVESTMENTS 120	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2007/016502/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BATLA PROPERTIES	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2007/015637/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
RIVIERA TUNGSTEN	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 100 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2008/004239/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
PADDY'S PAD 1183	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2006/035522/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *
AUSTIN'S POST	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2007/006501/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BUCHUBERG GRAVELS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2006/035310/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BONGANI MINERALS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 11764 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d' Afrique du Sud sous le n°2002/030414/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *

\*Sociétés dont le groupe Batla Minerals a le contrôle malgré un pourcentage non majoritaire.

### Exclusion du périmètre de consolidation :

La société Hanheka située en République Démocratique du Congo, acquise à hauteur de 70% en novembre 2006 et actuellement en vente par le groupe, n' a pas été consolidée dans la mesure où le groupe n' a pu, dans des délais raisonnables, obtenir les états financiers de la société au 31/03/2008.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

---

La société ASS Investments 38 (Pty) Ltd de droit namibien au capital de 100 \$ namibien qui a été créée au 17 mars 2008 n' a pas été consolidé dans la mesure où cette société n' a aucune activité au 31 mars 2008. Cette société a vocation à détenir des droits d' exploitation de Coal Bed Methane.

## **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### *- Introduction en bourse*

Le 18 avril 2007, le conseil d' administration de la société BATLA MINERALS, usant de la faculté qui lui a été accordée par l' assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 8 janvier 2007, a décidé une augmentation de capital au profit d' investisseurs qualifiés avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour le porter de 4 000 000 € à 5 350 000 €, par création de 1.350.000 actions nouvelles, émises au prix unitaire de 15 €, soit avec une prime d' émission de 14 € par action.

Le certificat de dépôt des fonds établi par la société Fortis Nederland daté du 9 mai 2007 a attesté de la souscription en numéraire de 1.350.000 actions nouvelles, correspondant à une somme totale hors frais de négociation de 20.250.000 €. Le montant des frais liés à l' opération s' élève à 2 104 241 euros et ont été comptabilisés au débit du compte prime d' émission.

Ainsi, la réalisation définitive de l' augmentation de capital a été constatée le 9 mai 2007 par le conseil d' administration de la société du 23 mai 2007. Les titres émis ont été admis au marché libre d' Euronext.

### *- Litiges EFI & FORTIS*

La Société a engagé une action judiciaire en référé à l' encontre de la banque Fortis Nederland, dépositaire des fonds relatifs à l' augmentation de capital réalisée en mai 2007. Le certificat de dépôt tel qu' établi par Fortis Nederland attestait de la souscription en numéraire de 1.350.000 actions pour un montant total de 20.250.000 euros ; or, il apparaît, qu' à la demande unilatérale d' Europe Finance et Industrie et sans l' autorisation préalable de la Société, Europe Finance et Industrie a prélevé, à titre d' honoraires, la somme de 1.235.169 euros qui lui ont été ainsi versés par Fortis Nederland en violation, selon la Société, des dispositions légales applicables et notamment l' Article L. 225-144, al. 2 du Code de commerce qui, selon la position de la Société, faisait obligation à Fortis Nederland, en sa qualité de dépositaire des fonds, de verser l' intégralité de ceux-ci à la Société sans déduction d' aucune sorte. Une décision en ce dossier pourrait intervenir fin 2008 / début 2009.

La Société est également partie à une procédure judiciaire en référé initiée par Europe Finance et Industrie qui réclame à l' encontre de la Société un montant de 484.380 euros à titre de complément d' honoraires que la Société estime totalement injustifié. Une décision de la Cour d' Appel d' Aix en Provence a été rendue le 11 septembre 2008 déboutant la société Europe Finance et Industrie de l' ensemble de ses demandes.

## **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **POINTS SPECIFIQUES**

---

Les sociétés du sous-groupe EL NINO MINING présentant leurs comptes selon le format sud africain, ces états financiers ont été retraités afin de respecter le format des états financiers français. Les états financiers sud africains ont été retraités dans la mesure où les principes comptables seraient différents de ceux admis selon les principes comptables français.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

---

De plus, certaines prestations de services comptabilisées en charges d' exploitation au niveau du sous-groupe EL NINO MINING relatives à la mise en place de l' organisation du groupe au niveau sud africain ont été reclassées en charges exceptionnelles au niveau de la consolidation. Le montant de ces charges s' élève à 477 593 euros.

### ECART D' ACQUISITION – ECART D' EVALUATION

---

Les écarts d'acquisition, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré le cas échéant des frais d'acquisition, et la quote-part des capitaux propres acquis sont affectés aux éléments d'actifs et de passifs identifiables. Les écarts ainsi affectés suivent les principes et règles comptables retenus pour les postes concernés en tenant compte de la fiscalité latente qui est inscrite au poste d'impôts différés. Les écarts d'acquisition non affectés sont amortis sur une durée de 5 années.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

Lors de l' acquisition de la société ALLUVIAL VENTURES, la société a identifié un élément d' actif incorporel correspondant aux avantages économiques futurs que permettra de dégager l' exploitation du contrat de sous-traitance de criblage de la mine de diamants du Lesotho.

La valorisation de cet incorporel (30 000 000 RANDES) a été réalisée sur la base de l' actualisation des flux de trésorerie futurs et selon les hypothèses suivantes :

- Durée : 5 ans
- Taux d' actualisation : 12 %
- Taux d' inflation : 10 % (hors fuel – 15 % fuel)
- Taux d' impôt : 34,75 %

Cet actif incorporel fait l' objet d' un amortissement calculé la durée initiale du contrat, soit 5 ans, sachant que ce contrat est renouvelable.

Il est à noter que les frais de recherche, développement et prospection minière sont en comptabilisées en charge dans la mesure où ces frais sont considérés comme des frais de recherche et prospection initiale.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

L'actif immobilisé corporel est principalement composé de machines outils et de matériel de terrassement servant à l'exploitation des carrières alluvionnaires. Le coût d'entrée des immobilisations dans l'actif immobilisé du Groupe est constitué de leur coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est réalisé selon le mode linéaire. La durée d'amortissement correspond à la durée de vie d'utilisation des biens. Les durées appliquées se décomposent de la façon suivante :

◆ Outillages	5 ans	
◆ Agencements		6 ans
◆ Engins de chantier	5 ans	
◆ Engins de terrassement	3 ans	
◆ Mobiliers	3 ans	

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

---

Les biens acquis en crédit-bail sont inscrits à l' actif du bilan et les emprunts correspondants sont repris au passif dans les dettes financières. Corrélativement les redevances sont annulées et la charge financière liée au financement ainsi que les dotations aux amortissements conformes aux méthodes du Groupe, sont constatées.

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

---

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d' acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d' inventaire est inférieure à la valeur d' acquisition.

La valeur d' inventaire correspond à la valeur d' utilité pour le Groupe ; celle-ci est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité.

### EN-COURS DE PRODUCTION

---

Les en cours de production sont valorisés au coût de revient de la tonne de roches alluvionnaires traitées. Dans le cas où le prix de vente serait inférieur au prix de revient, c' est le prix de vente qui est retenu dans le cadre de la valorisation des en cours de fin d' année.

### CREANCES ET DETTES D' EXPLOITATION

---

Les créances sont valorisées pour leur valeur nominale. Les créances font l' objet d' une appréciation au cas par cas et sont provisionnées en fonction des risques évalués.

### VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

---

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d' acquisition. Elles font l' objet d' une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable.

### PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

---

Elles sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des évènements survenus ou en cours à la clôture de l' exercice rendent probables.

### RETRAITES COMPLEMENTAIRES ET INDEMNITES DE DEPART

---

Aucune provision pour retraites n' est comptabilisée dans la mesure où celle-ci ne s' applique pas aux salariés du groupe. Toutefois une provision pour rupture de contrat est provisionnée afin de tenir compte des obligations sociales sud africaine et du Lesotho.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

---

### CHIFFRES D' AFFAIRES

---

Le chiffre d' affaires est constitué de la facturation de travaux de sous-traitance de traitement et terrassement de roches alluvionnaires pour extraire des diamants pour le compte du propriétaire d' une carrière située au LESOTHO.

### IMPOTS SOCIETE

---

L' impôt est calculé pour chaque entité du groupe en fonction de la législation en vigueur dans chaque pays concerné. Les principaux taux d' impôt sont les suivants :

<b>Année</b>	<b>Pays</b>	<b>libellé</b>	<b>taux</b>
2007	France	Impôt société	33,33%
	Afrique du Sud	Impôt société	29,00%
	Afrique du Sud	Impôts sur dividendes	12,50%
	Lesotho	Impôt société	25,00%
2008	France	Impôt société	33,33%
	Afrique du Sud	Impôt société	29,00%
	Afrique du Sud	Impôts sur dividendes	12,50%
	Lesotho	Impôt société	25,00%

### OPERATIONS RECIPROQUES

---

Les soldes réciproques, les opérations réalisées entre sociétés du Groupe, sont éliminés. D' autre part, les distributions de dividendes et les résultats de cession d' actifs entre sociétés du Groupe sont également éliminés.

### OPERATIONS EN DEVICES

---

Les états financiers des sociétés étrangères font l' objet d' une conversion en euros selon le principe du taux de clôture. Les taux utilisés Rands / Euros sont les suivants :

<b>Date</b>	<b>Taux moyen annuel</b>	<b>Taux de clôture</b>
nov.-06		0,106477
mars-07	0,106076	0,102929
mars-08	0,098813	0,077777

## IMPOSITIONS DIFFEREES

---

Les impôts différés résultant des décalages temporaires d' impositions ou de déductions sont calculés selon la méthode du report variable sur la totalité des différences temporaires existant dans les comptes individuels ou provenant des retraitements de consolidation ou des éliminations de résultats internes. Celles-ci apparaissent dès lors que la valeur d' un actif ou d' un passif est différente de sa valeur fiscale. Les impositions différées sont calculées au niveau de chaque société. Un impôt différé actif net n' est constaté que dans la mesure où sa récupération est confirmée par des prévisions de bénéfices futurs à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés au taux d' imposition à la date de clôture, selon la fiscalité en vigueur dans le pays d' origine. Les impôts différés de clôture sont calculés à partir du dernier taux d' imposition connu, à savoir 28 % (à partir d' avril 2008).

## RETRAITEMENTS DES ECRITURES DE NATURE FISCALE

---

Afin de ne pas fausser l' image donnée par les comptes consolidés, l' incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l' entreprise consolidée, comme notamment les reprises de subventions d' investissements, la constitution ou la reprise d' amortissements dérogatoires, la constitution ou la reprise de provisions réglementées est annulée.

## INTERETS MINORITAIRES

---

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des associés extérieurs au Groupe BATLA MINERALS dans le résultat et les capitaux propres consolidés. Cette quote-part est déterminée sur la base du pourcentage d' intérêts effectivement détenu à la clôture.

Il est à noter que les pertes revenant aux minoritaires sont déduites des intérêts majoritaires dans la mesure où les associés ou actionnaires minoritaires n' ont pas l' obligation formelle de combler les pertes. Si, ultérieurement, le groupe réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires seront alors crédités de tous les profits jusqu' à hauteur des pertes minoritaires imputées.

Au 31 mars 2008, le résultat négatif des intérêts minoritaires imputés sur la part groupe s' élève à 235.414 euros.

**DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN****NOTE 1 : ECARTS D' ACQUISITION POSITIFS & IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Ecarts d' acquisitions positifs :

	Valeurs Brutes	Amortissements	mars-08	mars-07
			0	
EL NINO MINING	73	19	54	68
ALLUVIAL VENTURES	240	68	172	291
DRUID & SKIP	2 300	460	1 840	3 044
ASAPI	64	32	32	85
BOESMANLAND	42	8	33	55
RIVIERA	701	93	608	
AUSTIN'S POST	1 138	228	910	
BUCHUBERG	2 229	446	1 783	
PADDY'S PAD	20	4	16	
<b>TOTAL</b>	<b>6 806</b>	<b>1 358</b>	<b>5 448</b>	<b>3 543</b>

Le calcul des écarts d' acquisition peut être résumé de la façon suivante :

ECART D'ACQUISITION	SITUATION NETTE	VALEUR TITRES	ECART D'ACQUISITION AFFECTE *	ECART D'ACQUISITION NON AFFECTE
<b>EN KEUROS</b>				
EL NINO MINING	3 927	4 000		73
<b>EN KRANDS</b>				
ALLUVIAL VENTURES	10 209	43 295	30 000	3 086
DRUID & SKIP	8 282	37 852		29 570
ASAPI	-341	482		823
BOESMANLAND	-383	155		538
RIVIERA	-49	8 964		9 013
AUSTIN'S POST	0	14 628		14 628
BUCHUBERG	10	28 672		28 662
PADDY'S PAD	-138	115		253
<i>TOTAL KRANDS</i>	<i>17 590</i>	<i>134 163</i>	<i>30 000</i>	<i>86 573</i>

\* FONDS DE COMMERCE



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

## Autres Immobilisations Incorporelles :

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-08	mars-07
Concessions, droits				
Fonds de commerce	2 333	700	1 633	2 779
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>2 333</b>	<b>700</b>	<b>1 633</b>	<b>2 779</b>

VB	Concessions, droits	Fonds de commerce	Autres immo. Incorporelles	TOTAL
<i>mars-07</i>		3 088		3 088
Augmentations				
Diminutions				
Effets devises		-755		-755
<b>mars-08</b>	<b>0</b>	<b>2 333</b>	<b>0</b>	<b>2 333</b>

AMORTISSEMENTS	Concessions, droits	Fonds de commerce	Autres immo. Incorporelles	TOTAL
<i>mars-07</i>		309		309
dotations		593		593
Reprises				
Effets devises		-202		-202
<b>mars-08</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>0</b>	<b>700</b>

## NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amort.	mars-08	mars-07
Terrains				
Constructions				
Installations tech, mat et outillages ind.	1 045	150	895	786
Autres immobilisations corporelles	1 708	406	1 302	1 152
Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>2 753</b>	<b>556</b>	<b>2 197</b>	<b>1 938</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

VB	Terrains	Constructions	Installations, mat et outillages	autres immo corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL	Dont Crédit bail
<i>mars-07</i>			866	1 355		2 221	
Augmentations			494	1 070		1 564	101
Diminutions				-202		-202	
Mouvement périmètre			2	2		4	
Effets devises			-317	-517		-834	
<b>mars-08</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 045</b>	<b>1 708</b>	<b>0</b>	<b>2 753</b>	<b>101</b>

AMORTISSEMENTS	Terrains	Constructions	Installations, mat et outillages	autres immo corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL	Dont Crédit bail
<i>mars-07</i>			80	203		283	
dotations			114	385		499	4
Reprises				-64		-64	
Effets devises			-44	-118		-162	
<b>mars-08</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>406</b>	<b>0</b>	<b>718</b>	<b>4</b>

### Litige avec la société Oblique Engineering (PTY Ltd) :

La société Alluvial Ventures, filiale du Groupe Batla Minerals) a engagé une procédure à l' encontre de la société Oblique Engineering aux fins de réparation de matériels livrés mais ne pouvant être mis en service pour cause de défaut de fonctionnement. Ces matériels sont comptabilisés au 31/03/2008 pour une valeur de 4,2 M R soit 327 K€ . La société a considéré qu' il n' était pas approprié de comptabiliser une provision pour dépréciation de ce matériel à ce stade, considérant que la procédure engagée contre le fournisseur aboutira.'

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-08	mars-07
Titres de participation	233		233	38
Créances sur titres de participation	501		501	
Prêts	6		6	60
Autres immobilisations financières	247		247	574
<b>TOTAL</b>	<b>987</b>	<b>0</b>	<b>987</b>	<b>672</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

VARIATIONS	Titres de participations	Créances sur titres de p°	Prêts	Autres immo financières	TOTAL
<i>mars-07</i>	38		60	574	672
Augmentations	195	501		149	845
Diminutions			-50	-342	-392
Effets devises			-4	-134	-138
<b>mars-08</b>	<b>233</b>	<b>501</b>	<b>6</b>	<b>247</b>	<b>987</b>

Les titres de participation de la société HANHEKA SPRL n' ont pas été provisionnés ainsi que les comptes courants afférents à cette société dans la mesure où la direction de la société estime le prix de cession attendu couvrira l' ensemble de ces montants.

### NOTE 4 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Néant.

### NOTE 5 : STOCKS

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-08	mars-07
Matières premières				
En-cours de production	227		227	282
Marchandises				
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>227</b>	<b>0</b>	<b>227</b>	<b>282</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

### NOTE 6 : CREANCES CLIENTS & AUTRES CREANCES

	Valeurs Brutes	Dépréciation	mars-08	mars-07
Clients	2 357		2 357	451
Sous total	2 357	0	2 357	451
Créances fiscales	311		311	22
Créances sociales	111		111	59
Débiteurs divers	337		337	
Sous total	759	0	759	81
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>3 116</b>	<b>0</b>	<b>3 116</b>	<b>532</b>

### NOTE 7 : ECHEANCIER DES CREANCES NETTES

	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Clients	2 357		2 357
Créances fiscales	311		311
Créances sociales	111		111
Débiteurs divers	337		337
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>3 116</b>	<b>0</b>	<b>3 116</b>
mars-07	532		532

### NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'établit à 5 350 000 euros. Il est divisé en 5 350 000 actions de 1 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

## NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

PROVISIONS	Litiges	Indem. Départ	Autres risques	TOTAL
<i>mars-07</i>		51		51
dotations		49		49
Reprises				0
Effets devises		-23		-23
<b>mars-08</b>	<b>0</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>77</b>

## NOTE 10 : ECARTS D' ACQUISITION NEGATIFS

Néant.

## NOTE 11 : DETTES FINANCIERES

	mars-08	mars-07
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Dettes financières diverses	1 138	4 579
Dettes relatives au crédit bail	91	
Comptes courants associés	1	
<b>TOTAL</b>	<b>1 230</b>	<b>4 579</b>

## NOTE 12 : ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 138			1 138
Dettes relatives au crédit bail	15	76		91
Comptes courants associés	1			
<b>TOTAL</b>	<b>1 154</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>1 229</b>
<i>mars-07</i>	4 579			4 579

## NOTE 13 : AUTRES DETTES EXIGIBLES

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

	mars-08	mars-07
Fournisseurs et comptes rattachés	189	741
Avances et acomptes reçus		
Sous total	189	741
Dettes sociales	117	57
Dettes fiscales	1 006	47
Dettes diverses		118
Produits constatés d'avance		
Sous total	1 123	222
<b>TOTAL</b>	<b>1 312</b>	<b>963</b>

L'ensemble des autres dettes exigibles se situe à moins d'un an.

### DETAIL DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

#### NOTE 14 : CHIFFRE D' AFFAIRES & AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION

La ventilation géographique du chiffre d'affaires par composantes est la suivante :

	mars-08	mars-07
Prestation de services		
- Afrique du Sud	7 270	1 122
- Reste du monde		
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>7 270</b>	<b>1 122</b>

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

	mars-08	mars-07
Prestations de service	33	79
Production stockée	-70	87
Reprises de provision et TC		
Autres produits d'exploitation		
<b>TOTAL</b>	<b>-37</b>	<b>166</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

## NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se compose des éléments suivants à la clôture :

	mars-08	mars-07
Autres produits de participation		
Gains de change	308	
Produits nets sur cession de VMP	53	
Autres produits financiers	579	5
Reprises sur prov. et amort. financiers		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>940</b>	<b>5</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	75	29
Pertes de change	116	
Autres charges financières		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>191</b>	<b>29</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>749</b>	<b>-24</b>

## NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des éléments suivants à la clôture :

	mars-08	mars-07
Produits exceptionnels sur op. de gestion		
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	102	180
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles		
Transferts de charges exceptionnelles		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>102</b>	<b>180</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	478	
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	138	150
autres charges exceptionnelles	23	
Dotations de provisions exceptionnelles		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>639</b>	<b>150</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-537</b>	<b>30</b>

## NOTE 17 : IMPOT SUR LES SOCIETES

	mars-08 (12 mois)	mars-07 (4mois)
Impôt société	1 185	74
Impôts différés	-219	-29
<b>TOTAL</b>	<b>966</b>	<b>45</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

	mars-08 (12 mois)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 019</b>
taux d'impôt retenu	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>340</b>
Impact variation de taux sur impôt courant	-444
Impôt sur les dividendes en Afrique du Sud	
Différences permanentes	31
Amortissements et reprises Ecart Acq°	733
Déficits ne donnant pas lieu à Impôt diff actif	306
Résultat ne supportant pas l'impôt	-60
<b>Charge effective d'impôt</b>	<b>966</b>

### NOTE 18 : IMPOTS DIFFERES

IMPOTS DIFFERES	mars-08 (12 mois)	mars-07 (4mois)
<b>PASSIF</b>		
sur écart d'évaluation		
sur retraitement crédit bail		
sur méthode / composants		
sur Frais d'acquisition des immobilisations		
sur fiscalité latente sur Crédit bail		
sur annulation provision/titres		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF</b>		
sur perte de change latente	1 317	
sur décalage temporaire	196	
sur déficit reportable		31
sur amortissement exceptionnel		
<b>Total</b>	<b>1 513</b>	<b>31</b>

Il est à noter que les déficits reportables de BTLA MINERALS SA n' ont pas été activés par prudence. En base, ces déficits s' élèvent à 2 064 K€ au 31 mars 2008.

### NOTE 19 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D' ADMINISTRATION ET DE DIRECTION



## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L' EXERCICE 2008

Exercice clos au 31 mars 2007 : 158 K€  
Exercice clos au 31 mars 2008 : 186 K€

### NOTE 20 : EFFECTIF MOYEN

L' effectif global ventilé par catégories socioprofessionnelles au 31 mars 2008 est présenté par entité juridique ci-dessous :

	TOTAL
<b>Dirigeants</b>	3
<b>Cadres</b>	4
<b>Mise à disposition</b>	
<b>Employés</b>	101
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>

### NOTE 21 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de 0.01 euros est déterminé conformément à l' avis N° 27 de l' Ordre des Experts Comptables et correspond à la division du résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d' actions en circulation de la Société BATLA MINERALS SA soit 5 350 000 actions.

### NOTE 22 : EVENEMENTS POST CLOTURE

#### Nouvelles prises de participation depuis le 31 mars 2008 dans le sous-groupe EL NINO MINING :

Moonstone Mining (Pty) Ltd : société créée le 27 août 2008 afin d' exploiter dans le cadre d' un contrat de sous-traitance et pour le compte du propriétaire des droits miniers, et réaliser des opérations de terrassement de traitement de la roche afin d' en extraire des diamants. A ce jour, le groupe a réalisé 11 millions de rands d' investissements relatifs à l' achat d' engins et d' agencements.

Batlaal Projects (Pty) Ltd : société créée le 27 août 2008 dans le but d' exploiter ultérieurement dans le cadre de sous-traitance et pour le compte du propriétaire des droits miniers des gisements de diamants.

Invest in Property (Pty) Ltd : Achat de 9 sociétés à hauteur de 26 % (option sur 74 %) en date du 15 septembre 2008. Ces sociétés ont pour vocation d' acquérir des droits miniers sur des parcelles de terrain. A ce jour, l' investissement s' élève à 7 500 000 rands.

#### Nouvelles prises de participation depuis le 31 mars 2008 chez BATLA MINERALS SA :

Ass Investements 38 (Pty) Ltd : Société de droit namibien créée dans le cadre de la future demande de droit d' exploitation de méthane.

## **NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

---

- Option d' achat de 25 % de la société ASAPI pour un montant de 1 MRANDS (option valable jusqu' à 30 jours après l' obtention des droits miniers).
- Option d' achat de 25 % de la société BONGANI MINERALS pour un montant 7,5 MRANDS (option valable jusqu' à 30 jours après l' obtention des droits miniers).
- La société BATLA MINERALS a signé un protocole d' achat de 70 % des titres de la société HANHEKA DRC SPRL, société de droit congolais pour un montant de 311 780 US dollars, et de rachat des prêts associés à hauteur de 288 220 US dollars. A ce titre, la société a versé 425 000 US dollars au 31 mars 2008.

## **NOTE 24 : COMPTES PROFORMA**

---

Afin de permettre une lecture comparative sur deux exercices (Premier exercice de 4 mois contre 12 pour l' exercice clos au 31 mars 2008), le groupe a établi un compte de résultat pro forma 12 mois sur la période 2007. Le bilan n' est impacté que du montant de l' écart d' acquisition recalculé comme si les sociétés avaient été acquises au 1 avril 2006. La valeur nette de l' écart d' acquisition affecté et non affecté au 31 mars 2007 pro forma s' élève à 50 570 377 RANDS (soit 3 933 Keuros) contre 60 758 938 RANDS (soit 4 725 648 euros)

Concernant le compte de résultat pro forma, se reporter à la page 3.